



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



Chèques «Animations, loisirs, culture de la FDMJC»

Pour les habitants de Wissembourg, nous acceptons désormais les chèques «animations, loisirs, culture, de la FDMJC» de la ville de Wissembourg pour toutes nos actions jeunesse (sauf séjours, ALSH, et périscolaire).

Infos pratiques

Les animations et les sorties sont réservées aux collégiens et lycéens habitant la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg.

En cas d'annulation de votre part, le remboursement se fait seulement sur présentation d'un certificat médical sous forme d'avoir sur votre espace famille. Toutes les activités sont proposées dans la limite des places disponibles. Le programme est susceptible d'être modifié en cas de force majeure.

Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace
2 rue des païens - 67160 Wissembourg

Julien Hoarau
julien.hoarau@fdmjc-alsace.fr - 07 71 58 12 84

www.animjeune-payswissembourg.com



**SÉJOUR
À PARIS**
- du 20 au 24 Avril 2026 -

Ne pas jeter sur la voie publique
Ne pas jeter sur la voie publique

Conception : FDMJC Alsace/Sophie

Animation Jeunesse FDMJC Alsace du Pays de Wissembourg 2 rue des Païens - 67160 WISSEMBOURG
Julien HOARAU 07.71.58.12.84 julien.hoarau@fdmjc-alsace.fr



web



web



SÉJOUR À PARIS



Pendant 5 jours et 4 nuits, ce mini séjour t'emmènera pour une balade à Paris, capitale de la France.

Au programme :
exploration ludique de la ville, balade aux Champs-Elysées,
excursion sur la Seine pour admirer les bâtiments,
visite du légendaire Musée Grévin, et bien sûr
dégustations et découvertes de la gastronomie locale !

Âge : pour les collégiens et lycéens

Dates : du 20 au 24 Avril 2026

Pas de ramassage, RDV directement à la gare de Wissembourg

Hébergement : Auberge de jeunesse

Coût du séjour :

	QF 1 0 à 500€	QF 2 500,01 à 950€	QF 3 950,01 à 1500€	QF 4 +1500€
Tarif initial	451€	473€	495€	517€
Participation Communauté de Communes	10%	10%	10%	10%
Coût du séjour	400€	420€	440€	460€

Un acompte de 25% est demandé sur INOé pour valider l'inscription.

Moyens de paiement acceptés : Chèques à l'ordre de la FDMJC Alsace, espèces, bons CAF, chèques ANCV



Nouveauté année scolaire 2025-2026

Dès le 1er janvier, les inscriptions à nos activités, séjours et stages se feront principalement en ligne avec paiement en ligne.

Les avantages

- Rapide : inscription + paiement CB en quelques clics
- Sûr : vos infos sont protégées
- Fiable : moins d'erreurs, tout est clair
- Centralisé : documents et inscriptions réunis
- Suivi en direct : statut visible à tout moment
- Factures en ligne : téléchargeables à volonté



Vous n'avez pas encore de portail famille

Étape 1

1. Demandez un accès via le formulaire en ligne <https://forms.cloud.microsoft/r/dccwVb5Mgh> ou via le QR Code
2. Sous 48h ouvrées, vous recevezz un lien (valable 24h) pour créer votre compte
3. Préparer vos documents en format numérique (fichiers séparés) :
 - Fiche sanitaire
 - Carnet de vaccination (3 à 4 pages)
 - Attestation CAF ou avis d'imposition
 - Assurance RC ou scolaire
- Pour les sorties en Allemagne, pensez à ajouter (en fichiers séparés) :
 - Autorisation de sortie du territoire
 - Photocopie de la carte d'identité du parent signataire
 - Carte d'identité du jeune

Étape 2 - Finaliser avec le paiement en ligne

- 1- Créez le profil de votre enfant et complétez toutes les informations
- 2- Ajoutez les responsables légaux
- 3- Téléchargez vos documents. Attendez la validation (24h max)

Étape 3 - Faites l'inscription

- Inscrivez votre enfant en ligne - Portail Famille - «Votre Enfant» - «Nouvelle inscription»

Vous avez un portail famille

- Connectez-vous
- Créez ou complétez le profil de votre enfant (**entourage familial**) si nécessaire
- Ajoutez les responsables légaux, si ce n'est pas encore fait
- Complétez les infos familiales, si ce n'est pas encore fait
- Téléchargez les documents s'ils ne sont pas à jour
- **Attendez la validation (48h max ouvrés)**
- Inscrivez votre enfant - Portail Famille - «Votre Enfant» - «Nouvelle inscription»

Vous ne souhaitez pas payer par carte bancaire ?

- Dans ce cas, l'inscription pourra nécessiter **jusqu'à 7 jours** pour être validée et **aucune réservation de place ne sera garantie avant la confirmation, sur le portail famille, que votre enfant est bien inscrit.**
- Après avoir complété les étapes 1, 2, 3 contactez l'Animation Jeunes par email arnaud.rakoto@fdmjc-alsace.fr en précisant que vous ne souhaitez pas payer en ligne, en indiquant votre nom et celui de votre enfant. Nous vérifierons alors si tous les documents réglementaires sont complets et, le cas échéant, nous vous transmettrons un **coupon d'inscription à compléter et retourner avec votre moyen de paiement**.
- Une fois réceptionné et traité par l'AJ, l'inscription de votre enfant apparaîtra dans le portail famille **sous 72h ouvrées**. En cas d'activité complète, vous serez informé par email dans les plus brefs délais après la mise de votre enfant en **liste d'attente**.